

DECISION n°2026-090

Portant sur la signature d'une convention de partenariat culturel avec le Département pour le dispositif Provence en Scène 2026-2027

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

VU la délibération n°2026-005 du 28 mars 2026 certifiée exécutoire le 30 mars 2026, portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du 05 juin 2026.

CONSIDERANT qu'il est opportun pour la commune de conclure la convention avec le Département des Bouches-du-Rhône pour conclure un partenariat donnant accès au dispositif Provence en Scène pour la saison 2026 – 2027.

DECIDE

Article 1.- De signer la convention de partenariat culturel avec le Département des Bouches-du-Rhône pour le dispositif Provence en Scène.

La convention étant valable pour les spectacles du dispositif programmés entre le 1er octobre 2026 et le 30 septembre 2027.

Article 2.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérécourse citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 3.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet.

Fait à Lambesc, le 05/06/2026,

Philippe RAZEYRE

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc

Tél. 04 42 17 00 50 - www.lambesc.fr